



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax: 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : [info@ituc-africa.org](mailto:info@ituc-africa.org)

Web : [www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)

M. Abdalla Hamdok

Premier Ministre

République du Soudan

Khartoum

Lomé, le 17 avril 2020

**N/R: 251/2020/GS/AK**

**Objet : Appel à la libération immédiate des syndicalistes détenus au Soudan et à la cessation de toute forme de harcèlement et d'ingérence dans les activités syndicales**

Monsieur le Premier Ministre,

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale ([www.ituc-africa.org](http://www.ituc-africa.org)) est très préoccupée par la répression et la persécution persistantes à l'encontre des organisations syndicales et des syndicalistes au Soudan. Les informations qui nous sont parvenues indiquent que, alors que le monde est plongé dans une grave crise sanitaire causée par la pandémie du COVID-19, le gouvernement soudanais ne semble pas accorder la priorité qui convient à cette évolution.

Nous sommes préoccupés par le fait que le gouvernement se concentre plutôt sur le harcèlement et la violation des droits de l'homme et des droits des travailleurs, un groupe qu'il devrait encourager dans la lutte contre cette pandémie.

Nous sommes également informés que les représentants légitimement élus des travailleurs ont été arbitrairement empêchés de s'acquitter de leurs mandats, à cause de l'ingérence du gouvernement dans les activités syndicales, et de l'imposition des délégués syndicaux aux travailleurs soudanais.

Par ailleurs, nous sommes troublés par les informations selon lesquelles le gouvernement soudanais de transition a confisqué les biens de la Fédération Syndicale des Travailleurs Soudanais (SWTUF).

Nous estimons en outre qu'il est inacceptable que toute personne ayant tenté de protester contre ces actes illégaux ait été sommairement emprisonnée sans procès.

De plus, nous avons appris que le 13 avril 2020, deux dirigeants syndicaux, notamment M. Abbas Mohammed Ahmed Habib Allah et M. Tarek Mahmoud, respectivement Président et Secrétaire Général du Syndicat national de l'éducation, ont été

arbitrairement arrêtés et jetés en prison. Un troisième syndicaliste a été interrogé par la police avant d'être relâché.

La CSI-Afrique dénonce avec force ces violations et le non-respect des libertés syndicales et des droits de l'homme au Soudan. Nous condamnons fermement le recours à la force pour priver les travailleurs de leur droit de s'organiser librement et la confiscation leurs biens.

Nous appelons le gouvernement soudanais à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la répression et à l'ingérence persistantes dans les activités des syndicats. Nous demandons également la libération immédiate et inconditionnelle des dirigeants syndicaux qui sont détenus. Les chefs d'accusation retenus contre eux devraient être immédiatement levés.

En outre, nous nous joignons à l'appel lancé par le mouvement syndical mondial au gouvernement pour qu'il respecte la position des travailleurs en rétablissant la SWTUF dans ses pleins droits inaliénables, y compris le droit de gérer librement son administration et ses opérations sans empêchements ni entraves. Les biens confisqués de la SWTUF doivent également être entièrement restitués.

Nous demandons également au gouvernement du Soudan de mettre fin à tous les actes de harcèlement et d'intimidation perpétrés contre les citoyens, les défenseurs des droits de l'homme et les autres personnes qui cherchent à exercer leurs droits à la liberté d'expression et d'association, y compris le libre exercice des droits syndicaux.

Enfin, la CSI-Afrique souligne qu'il faut que le gouvernement du Soudan accorde la priorité au dialogue et aux négociations en tant que moyens viables de parvenir à une paix durable, à la sécurité et à la consolidation de la révolution du peuple soudanais.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Le secrétaire Général de la CSI-Afrique**



**Kwasi Adu-Amankwah**